

Compte-rendu de l'Assemblée générale de Champigny du vendredi 22 mars

Les 70 collègues de 16 écoles de Champigny , 3 écoles de Villiers et un professeur du second degré, en présence de représentants du SNUDI-FO, de la CGT Educ'action et de SUD Education ont adopté à l'unanimité le mandat suivant :

Retrait de la loi Blanquer

Rétablissement des règles du mouvement

Abrogation de la réforme du lycée, de la loi Ore et de parcourssup

Tous ont estimé très important d'informer les parents en organisant si possible des réunions d'information sur les conséquences de la loi Blanquer sous les formes décidées par chaque école et de faire signer des pétitions sur le mandat .

La question d'une « vraie grève jusqu'au retrait » a été posée, à ce jour **la majorité des collègues se sont prononcés pour demander aux syndicats d'organiser une grève nationale de l'Education nationale sur les mots d'ordre de retrait des lois Blanquer.**

D'autres modes d'action ont été évoqués : manifestation samedi 30 mars, semaines d'action...

Plusieurs collègues ont annoncé qu'ils seraient présents à

l'Assemblée départementale de délégués du lundi 25 mars 17H 30 à la maison des syndicats à Créteil, 11, rue des archives,

pour porter le mandat de l'assemblée de Champigny

Une prochaine AG se déroulera afin de faire le compte-rendu de l'assemblée de délégués départementale et le point sur la situation

le jeudi 28 mars à 12H
à l'école élémentaire Joliot-Curie